



Sécurité routière au travail : une entreprise peut-elle s'en passer ?

Sommaire:

ACTES DU COLLOQUE

SOMMAIRE

2 Accueil

2 Ouverture

Emmanuel Barbe

4 Risque juridique et entreprise. Un point sur l'état du droit en matière de déplacement routier

Quels sont les risques juridiques pour l'entreprise liés au risque trajet ou au risque mission. Où en jurisprudence ? Quelles évolutions attendre ? Point sur la Loi Justice du XXI^e siècle (désignation du
Intervenants : *Yves Struillou, directeur, direction générale du Travail ; Vincent Desriaux, cabinet Michel Associés*

7 Les salariés français et la conduite automobile (13^e Baromètre AXA Prévention des comportements Français sur la route)

Intervenant : *Céline Soubranne, directrice de la responsabilité d'entreprise d'AXA France et secrétaire générale d'AXA Prévention*

8 Pourquoi la sécurité routière est-elle un levier de performance pour les entreprises ?

Quels sont les avantages concrets retirés par les entreprises de la mise en œuvre d'une stratégie de prévention des risques routiers ? À travers des expériences réussies, la prévention du risque routier comme levier de l'efficacité économique de l'entreprise
Intervenants : *James Byzery, responsable formation sécurité, Salesky Transports ; Delphine Janicot, directrice générale adjointe de l'unité d'affaires Ecomobilité et directrice générale Mobigreen, groupe La Poste ; Anne-Valérie Troy, conseillère sécurité routière, groupe Total ; Laurent Van Belleghem, professeur associé (Conservatoire national des arts et métiers), ergonome consultant REAL WORK*

13 La sécurité routière, nouvel objet de consensus au sein des entreprises ?

Quelle méthodologie pour mettre en place une politique de prévention ? Comment la partager avec les différentes parties prenantes de l'entreprise (CHSCT, instances représentatives du personnel et publics) ? Quels sont les facteurs clés de réussite ?
Intervenants : *Thierry Fassenot, ingénieur-conseil à la direction des risques professionnels, CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) ; Tanguy de La Rochette, responsable service véhicules en charge du département développement durable, CETUP (Compagnie européenne de transports urgents personnalisés) ; Emmanuel Laurent, directeur du programme de transformation managériale santé au travail, SNCF ; Jean-Louis Peralta, président du Groupement préventeurs risque routier GP2R du cabinet Ergonomie conseil ; Daniel Rosenberger, coordinateur santé et sécurité de la direction commerciale produits frais France, Danone*

18 Conclusion

Thème:

[Continuum éducatif - sécurité routière](#) ^[1]

[Risque routier professionnel France](#) ^[2]

[Téléphone et distracteurs - France](#) ^[3]

Date du document:

Mercredi Septembre 27 2017

Visibilité du contenu de groupe:

Public - accessible to all site users

Résumé:

Actes du colloque national sur le risque routier professionnel. 30 mars 2017, auditorium du centre Marceau, 75008 Paris. Verbatim.

Mots-clés:

risque routier professionnel; entreprise; travail; déplacement routier; conduite automobile; sécurité routière; véhicule professionnel; camion [4]

VUL [5]

Auteur(s):

Direction de la sécurité routière - DSR et al.

Fichier(s) :

-  Verbatim : Colloque national sur le risque routier professionnel. [6]

Retour à la base documentaire [7]
